



COMPTE-RENDU

Conseil de quartier Bordeaux Maritime

Jeudi 16 décembre 2021, salle Point du Jour – Pierre Tachou



Crédit photo : TS-mairie de bordeaux

Etaient présents :

- 110 habitants
- Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux
- Vincent Maurin, Maire-adjoint du quartier Bordeaux Maritime
- Didier Jeanjean, Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés
- Amine Smihi, Adjoint au maire chargé de la tranquillité publique, de la sécurité et de la prévention
- Bernard Blanc, Maire-adjoint du quartier Chartrons Grand-Parc Jardin Public
- Olivier Escots, Adjoint au maire chargé du handicap et de la lutte contre toutes les discriminations
- Véronique Seyral, Adjointe au maire chargée des quartiers prioritaires politique de la ville
- Tiphaine Ardouin, Conseillère municipale déléguée pour les relations internes et éthiques

- Marie-Julie Poulat, Conseillère municipale déléguée pour la participation, de l'engagement citoyen et des relations avec les instances de concertation et les quartiers
- Patrick Papadato, Conseiller municipal délégué pour la voirie, la mobilité, l'accessibilité et le stationnement
- Alexandra Siarri, conseillère municipale
- Evelyne Cervantes Descubes, conseillère municipale
- Fanny Gabriel, Philippe Montoriol, Arnaud Dubo, Ghislain Landreau, Patrice Peyroux, Laëtitia Ricci, Stéphane Gris, Mairie de quartier Bordeaux Maritime
- Sabrina Villa, assistante de Vincent Maurin
- Alain Visine, Louis Gauthé, Pôle territorial de Bordeaux, Bordeaux Métropole
- Sébastien Dabadie, Direction des mobilités, Bordeaux Métropole
- Isabelle Diouf, Cheffe de projet Cité Educative, Mairie de Bordeaux
- Maurice Le Van Vang, Police nationale
- Pascal Jarry, Isabelle Burssens, Pauline Legardien, Mission Démocratie Permanente, Mairie de Bordeaux

INTRODUCTION DE PIERRE HURMIC

Mesdames et Messieurs, bienvenue à ce Conseil de quartier qui nous permet enfin de nous retrouver après les réunions en distanciel imposées par la crise, même si nous sommes réglementairement contraints de limiter l'accès en raison des jauge qui nous sont imposées.

Merci à toutes et tous de votre présence nombreuse pour faire vivre les échanges directs et le dialogue de proximité entre habitants et élus.

Permettez-moi d'abord de remercier Vincent Maurin, votre Maire adjoint de quartier, pour son accueil ce soir et son engagement au quotidien pour défendre les intérêts de votre quartier.

Je remercie également les élus et les services qui interviendront au cours des échanges, et particulièrement la toute nouvelle mission démocratie permanente que nous avons créée ainsi que l'équipe de la Mairie de quartier.

Je salue enfin les élus n'appartenant pas à la majorité qui ont fait le déplacement ce soir et seront, je le sais, attentifs aux échanges.

Je laisserai Vincent prendre la main sur la suite du déroulé de la soirée, mais avant cela je voulais rendre compte devant vous des orientations importantes de notre politique municipale : le programme « pour une Ville apaisée » et les assises de la démocratie permanente.

La Ville apaisée

Le programme « pour une ville apaisée » vise à assurer la sécurité, le bien-être et la santé des habitants dans le double contexte de l'urgence climatique et de la saturation de l'espace urbain.

L'objectif est d'apaiser l'espace public et de développer les mobilités alternatives à la voiture individuelle.

C'est pourquoi :

- Nous cherchons à résorber les discontinuités cyclables et sécuriser la place du vélo (bicyclettes, arceaux vélo, vélobox) ;
- Nous avons lancé l'opération « Ma rue respire » chaque premier dimanche du mois pour réserver des zones aux circulations non polluantes : vélo, roller, trottinette, skateboard, piétons, usagers des transports en commun...

Bordeaux Maritime a fait le choix de rues tournantes chaque mois : ainsi, les habitants de ces rues sont invités à s'approprier leur rue et l'investir autrement. Par exemple, rue des Lendemains, des espaces enherbés ont été plantés le long des immeubles avec des habitants ; rue Denise, les habitants en ont profité pour tailler la végétation sur leur façade.

- Nous sécurisons également l'abord des écoles avec « la rue aux enfants », nous avons commencé avec l'école Achard. De nombreuses écoles en font la demande. S'y ajoutent maintenant les espaces sans tabac, là aussi aux abords des écoles.
- Nous multiplions les stations d'autopartage notamment pour aider les ménages qui souhaitent se séparer de leur deuxième voiture.

Bref, nous activons tous les leviers pour construire des solutions pérennes aux problèmes que vous nous remontez.

La démocratie permanente

J'avais eu l'occasion de vous en parler : de mai à début novembre, nous avons organisé nos Assises de la démocratie permanente.

Avant même celles-ci, nous avons pris deux décisions importantes.

Nous avons créé une « mission démocratie permanente » pour nous donner les moyens de nos ambitions : la démocratie n'est pas un vain mot, c'est, selon son étymologie même, le pouvoir du peuple.

Je rappelle souvent que la politique ne doit pas être l'art d'empêcher les citoyens de se mêler de ce qui les regarde.

C'est l'objet de la deuxième décision : ces derniers mois nous avons organisé une tournée du « Parlement mobile » dans les 8 quartiers de Bordeaux, une tournée qui sera appelée à se renouveler chaque année pour « aller vers » les citoyens et permettre l'expression et la prise en compte de la parole de toutes et tous.

Pour donner une suite concrète à ces assises, nous sommes donc en train de finaliser la rédaction du « contrat démocratique » de Bordeaux qui unira les habitants, les élus et les agents de la Ville. Il sera adopté en février prochain en conseil municipal et sera évalué et approfondi tout au long de la durée du mandat.

Les élus continueront à assumer la responsabilité attachée à leurs mandats, mais nous devons passer d'une démocratie intermittente à une démocratie permanente, vous permettant d'exprimer vos besoins et vos aspirations, de partager votre expertise et de contribuer aux projets collectifs.

Cette nouvelle culture impliquera pour chacun de changer de posture pour aller vers la co-construction des projets : nous devons sortir du face-à-face, trop souvent descendant, entre la Ville et les citoyens.

Les Conseils de quartier seront au cœur de ces transformations.

Nous devrons aussi encourager et soutenir vos initiatives : à côté de la démocratie du « dire », il y a la démocratie du « faire » et nos quartiers regorgent d'énergies sur lesquelles nous voulons nous appuyer.

Je ne serai pas plus long, mais laissez-moi vous donner encore 3 dernières informations.

La Ville a recruté un nouveau médiateur, en charge d'écouter et d'orienter toutes vos doléances, celui-ci est en train de recruter un réseau de médiateurs de quartier, dont un sera à votre disposition dès janvier pour prendre en compte vos problèmes.

J'en profite également pour vous indiquer qu'en matière de végétalisation de la Ville, nous proposons désormais de creuser des fosses pour végétaliser les façades de toute une rue qui en ferait la demande et ainsi créer de véritable corridors écologiques.

Dans le même esprit, je vous encourage à signaler des arbres qui, sur vos propriétés privées, mériraient d'être protégés au sein du PLU.

Je veux également aborder les questions de la jeunesse. Vous le savez, après le drame vécu aux Aubiers il y a bientôt un an, nous avons œuvré à bâtir, avec l'Etat, la CAF et l'Education nationale, le projet de Cité éducative, en direction des jeunes de 0 à 25 ans, projet que Véronique Seyral vous présentera en atelier tout à l'heure. Dans ses objectifs, il y a bien sûr les questions de formation et d'accès à l'emploi et aux droits des jeunes. Aussi sachez ma fierté d'avoir pu inaugurer, il y a une heure, l'antenne de la Mission locale rue Achard. Je veux également saluer le beau projet de solidarité internationale, porté par nos services Ville et Métropole, entre Douala et Bordeaux, qui permet d'accueillir 8 jeunes ce mois-ci à Bacalan et qui aura la réciprocité du départ de 8 jeunes du quartier à Douala en février prochain.

Je tiens enfin à remercier les habitants du quartier, de plus en plus nombreux à s'investir aux côté de la Mairie de quartier pour l'entretien et l'amélioration de leur cadre de vie : propositions de végétalisation et d'aménagements d'espaces publics, nettoyage de rues, entretien d'espaces végétalisés.

Merci de votre attention, je cède désormais la parole à Vincent Maurin pour la suite de ce Conseil de quartier.

INTRODUCTION DE VINCENT MAURIN

Merci Monsieur le Maire et bienvenue à toutes et tous. Merci aux agents de la Ville de Bordeaux et de Bordeaux Métropole. Merci aux élus de la majorité et de l'opposition. Je suis ravi de tenir ce rendez-vous malgré les contraintes liées au covid. Je présente mes excuses à tous ceux qui n'ont pas pu avoir de places.

Je salue la mobilisation des habitants qui ont participé aux 19 réunions publiques, de rue ou de jardins, aux 8 conseils de proximité et aux deux conseils de quartier en 2021. Plus de 500 habitants présents en tout sans oublier la journée du parlement mobile. Ces réunions ont pour but de poser les choses qui ne vont pas mais aussi de favoriser l'émergence de nouveaux projets.

Je tiens à souligner le dynamisme du quartier avec l'ouverture de :

- Deux nouvelles écoles (Modeste Testas et Nelson Mandela)
- La crèche Pilpoul
- Le foyer de jeunes du levain
- Un centre de formation privé au lac
- Plusieurs commerces

Je salue la mobilisation exceptionnelle des habitants des Aubiers qui ont organisé avec les associations la fête des 50 ans. Je salue également la mobilisation de tous ces habitants, notamment des quartiers de Ginko et de Bacalan, qui, attachés à l'embellissement de leur cadre de vie, ont participé à des opérations de jardins partagés, d'aménagement de placettes et de rues...

RETOUR SUR LES ASSISES DE LA DEMOCRATIE PERMANENTE



Démocratie Permanente

RETOUR SUR LES ASSISES DE LA DEMOCRATIE PERMANENTE

- Tournée du Parlement mobile dans les 8 quartiers
- 3 questionnaires en ligne
- 3 web conférences
- 3 ateliers de co-construction du contrat démocratique
- Des entretiens individuels avec des citoyens engagés
- Des rencontres avec des associations, des services de la ville, des élu.e.s du conseil municipal dans sa pluralité
- 3.000 participants et contributeurs sur la totalité de la démarche



LE PARLEMENT MOBILE PLACE BUSCAILLETT

Jeudi 15 juillet 2021



217 personnes présentes tout au long de la journée



VOS IDEES POUR LA DEMOCRATIE PERMANENTE



Les prochaines étapes



- « Caravane pour aller à la rencontre des associations du quartier » « Un verger en libre-service géré par les habitants »*
- « Favoriser les liens sociaux intra et inter quartier » « Faire une fête de Bordeaux maritime »*
- « Peu de moyens de s'exprimer » « Manque de valorisation et de communication sur les actions menées par les jeunes »*
- « Manque de participation des structures publiques dans la vie de quartier »*
- « Les temps de concertation sont sur des horaires de travail »*
- « Développer les actions dans les écoles et actions parentalité » « (Re)créer des journaux de sous-quartier rédigés par les habitants »*
- « Reconnaître les compétences des habitants du quartier sur leurs problématiques »*
- « Elargir la notion de budget participatif »*



Vos idées et celles des habitants et habitantes de tous les quartiers de Bordeaux ont nourri le nouveau contrat démocratique pour la démocratie permanente, en cours de finalisation,

Il sera présenté au conseil municipal du 8 février 2022.

POUR

1. Faire vivre des espaces de dialogue à l'initiative de la ville
2. Encourager, faciliter et valoriser l'engagement citoyen
3. Garantir les conditions d'un débat éclairé
4. Expérimenter de nouvelles solutions démocratiques



PRESENTATION DE LA VILLE APAISEE

Pour une ville apaisée

BORDEAUX GRANDEUR NATURE / POUR UNE VILLE APAISEE

Principales mesures proposées, partagées avec les habitants

01 - QUARTIERS APAISES

Aujourd'hui :

- Réduire la vitesse en ville : tout Bordeaux à 30 km/h
- En Janvier 2022 :

 - 504 km soit 89% des rues
 - 64 km soit 11% des rues

La totalité de la ville passe à 30 km/h. Circuler à 30 km/h sera demain facile.

Quels critères retenus pour maintenir des axes à 50 km/h ?

- Grande pénétrante dans la ville.
- Présence d'un aménagement cyclable sécurisé.
- Présence de zones d'activités ou commerciales.
- Étude au cas par cas, quartier par quartier.

01 - QUARTIERS APAISES : ÉVITER LE TRAFIC DE TRANSIT DANS LES QUARTIERS

Aujourd'hui

Un trafic de transit traversant les quartiers

Demain

Contournement des quartiers par les grands axes

01 - QUARTIERS APAISES : MIEUX PARTAGER L'ESPACE PUBLIC

Aujourd'hui

Demain

01 - QUARTIERS APAISES : DES ZONES 30 DANS TOUTE LA VILLE

Aujourd'hui

Les zones 30 incitent à ralentir car elles comprennent :

- Sécurisation des double-sens cyclables.
- Suppression des feux tricolores.

Demain

• Retrécissement des voies.

• Augmentation de la largeur des pistes cyclables.

• Généralisation de la priorité à droite.

01 - QUARTIERS APAISES : + 25 HA DE ZONE PIÉTONNE DANS LE CENTRE-VILLE D'ICI 2023

Aujourd'hui : 40 ha de zone piétonne

En 2026, la totalité de l'intra cours en zone de rencontre

Demain : 65 ha

• Extension du secteur à contrôle d'accès du centre-ville et suppression des itinéraires malins.

• Seuls 3 accès aux trois parkings (C. Julian, Pey Berland, Victor Hugo) accessibles en voiture.

Cellule concertation

5/10

02 - MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES : BORDEAUX À GRANDS PAS

La majeure partie des quartiers bordelais se trouvent à moins de 4 km de Pey-Berland.

Objectifs :
permettre de taller les « points noirs » rendre la marche plus confortable et attractive, accessible à tous ; créer des itinéraires marchables reliant les principaux lieux de vie du quotidien-services, commerces, loisirs, équipements, quartiers d'emplois... et s'appuyant sur la trame paysagère de la ville renforcée par de la végétation et offrant du confort (fontaines, bancs et ombre) et une accessibilité à tous les piétons.



02 - MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES : MAILLER LE RÉSEAU CYCLABLE

+ 14 km en 1 an
(hors couloirs bus, hors aménagements provisoires urbanisme tactique).

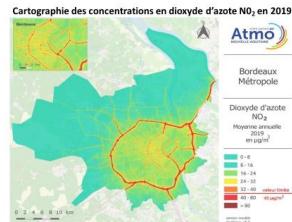


+ 28 km d'ici 2026
(hors couloirs bus).



Un enjeu de santé publique

- Le rapport Atmo Nouvelle-Aquitaine* : pollution de l'air extérieur autour des établissements sensibles
- Un constat : des dépassements de seuil réguliers aux abords des écoles, des crèches, etc.



02 - MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES : DES TRANSPORTS EN COMMUN PLUS FIAIBLES

10 km de couloirs bus vélo en juillet 2020

+ 10 km en 1 an

+ 35 km d'ici 2026



Sur les boulevards :
Nombre cyclistes X2 depuis 2017.
Temps parcours bus 9 : - 5 min en moyenne.
Trafic voitures : -10 à -15 % par rapport au reste de la métropole.

-28 % de pollution au dioxyde d'azote au deuxième trimestre 2019 par rapport au 1^{er} semestre 2019, et moitié moins de pollution qu'ailleurs dans la métropole.



- Améliorer la sécurité des enfants aux abords des écoles
- Rompre les chaînes de déplacement en voiture des parents
- Former de futurs adultes moins dépendants à la voiture
- Encourager l'activité physique (marche, vélo, etc.)
- Développer l'autonomie des enfants et le lien social dans la rue
- Réduire les nuisances (trafic, bruit, vitesse, etc.) et les conflits d'usages sur l'espace public

OBJECTIF : 80% des écoles de la Ville disposant d'une Rue aux Enfants



Comment cela fonctionne?

- La rue dans laquelle se situe l'école est fermée à la circulation :
 - En fermeture temporaire, la rue est fermée les jours d'école 30 min autour des horaires d'entrée/sortie
 - En fermeture permanente, la rue est piétonnisée tout le temps.
- A l'entrée de la rue, une barrière pivotante avec une clé pour son ouverture et sa fermeture est installée.
- Les agents des écoles gèrent la fermeture et la réouverture (si temporaire) de la rue.

Aujourd'hui

- Barrière fixe installée : école Achard
- Barrières mobiles (en test avant barrières fixes) : école Lac II
- Barrières mobiles (en attendant livraison future école) : école Jean Monnet

Priorisation à partir de début 2022

- Phase 1 :
 - Ecole Sousa Mendes (rue Sousa Mendes)
 - Ecole Lac II (rue Gabriel Fritzeau)
 - Ecole Joséphine et Dupaty (rue Joséphine)

Phase 2 :

- Ecole Nelson Mandela (rue Marceline Desbordes-Valmore)
- Ecole Vaclav Havel (rue Xavier Arsène-Henry)
- Ecole Point du jour (rue Barillet-Deschamps)

Phase 3 (si école ok) :

- Ecole Charles Martin

Dans le quartier...



Des espaces sans tabac devant les écoles



Dans le cadre du Mois sans tabac
Sur proposition de la Ligue Contre le Cancer

- Arrêté d'interdiction de fumer
- Du lundi au vendredi de 7h à 19h
- Périmètre de 50 mètres autour des écoles
- A venir : autour des crèches





Ma rue respire dans le quartier Bordeaux Maritime

Programmation 2022 jusqu'à la rentrée :

- Février 2022 : rue Chambrelent
- Mars 2022 : cours des Aubiers
- Avril 2022 : rue Dupaty
- Mai 2022 : rue de New York (entre Blanqui et Achard)
- Juin 2022 : rue Paule Marrot
- Juillet 2022 : contre-allée quai de Bacalan
- Septembre 2022 : rue Lucie Aubrac

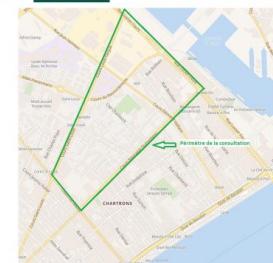
- Rendez-vous chaque premier dimanche du mois
- De 10h à 18h
- Sauf janvier et août



Consultation sur la mise en stationnement réglementé (Chartrons)



Réunion publique
Lundi 17 janvier à 18h30
Salle Gouffrand (23 rue Gouffrand)
→ reportée



Permis de végétaliser



- Demandes individuelles ou collectives
- Mini-fosses à planter
- Jardinières
- Autres plantations
- Semis dans les interstices
- Formulaire en ligne ou RDV en Mairie de Quartier



Permis de végétaliser



Projets validés :

- rue Dupré de Saint-Maur (côté rue Achard) : 2 jardinières
- 4 rue Surson : 1 jardinière
- 70 rue Pascal Lafargue : 2 jardinières
- Rue Blandui (carrefour avec rue Charles Martin) : 4 jardinières

Relance des propriétaires de fosses sur trottoir, abandonnées, pour inciter à revégétaliser
Dans le quartier Chartrons Nord : 39 propriétaires relancés, 18 demandes de revégétalisation
A venir sur d'autres secteurs.



ATELIERS

1. Permis de végétaliser

Il y a une réelle demande de végétalisation aux Bassins à flot. Renaud Picard, du Grand Port Maritime de Bordeaux, prête une oreille attentive à ce sujet et informe d'une végétalisation plutôt ambitieuse à venir. Ce point de vigilance est toutefois bien compris.

Concernant les jardinières, la Ville peut les fournir ainsi que la terre. En revanche, il revient aux habitants de les végétaliser et de les entretenir. Il s'agit de faciliter la végétalisation et de faire en sorte que les habitants soient responsables de ces espaces.

Sur les sentes des Bassins à flot, certains estiment qu'elles sont bien entretenuées et qu'il est agréable de s'y balader. Ce n'est pas l'avis de tout le monde.

Point de vigilance sur la rénovation des rues de la Cité Claveau pour ne pas reproduire ce qui a été fait. Didier Jeanjean salue celles et ceux qui ont construit des jardinières, c'est une initiative citoyenne autonome. La nature ce n'est pas que l'écologie c'est aussi le lien social.

2. Mobilités – partage de la rue

La voiture est au cœur des mobilités notamment aux Bassins à flot. Il y a une grosse alerte sur ce secteur. Il y a un réel problème de stationnement anarchique, la voiture déborde et va vite. Les parkings sauvages sont dénoncés par certains et d'autres en réclamant. Le bruit et les nuisances de la rue Lucien Faure sont dénoncés. Il est nécessaire d'apaiser cette rue.

Concernant le free-floating, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) est lancé par la métropole, les opérateurs seront contrôlés avec une circulation et un stationnement imposés afin d'éviter le stationnement anarchique.

Les habitants attendent la mise en place des alternatives à la voiture. Ce n'est pas encore opérationnel mais il y aura une ligne de bus de Latule au pont Chaban Delmas, une piste cyclable du pont de Pierre à Bacalan et des pontons pour faciliter la marche de Bacalan au pont Simone Veil. Un travail est également en cours avec Kéolis pour renforcer les lignes de bus.

3. Cité Educative

La Cité Educative est un label national piloté en partenariat par la Ville de Bordeaux, la Caisse d'Allocations Familiales, l'Education Nationale et la préfecture. Il s'étend sur le périmètre de Bordeaux Nord. 400 000 € sont alloués pendant 3 ans pour des actions à destination des jeunes de 0 à 25 ans. Deux forums se sont tenus pour définir la stratégie, les objectifs et le fonctionnement.

Trois objectifs ont été retenus :

- Des quartiers décloisonnés et apaisés
- La réussite éducative pour tous
- La santé et le bien-être

Des fiches actions sont à la disposition de tous les partenaires pour qu'ils puissent présenter aux services de la Ville les projets qu'ils souhaitent mener et pour lesquels ils demandent des financements. L'inter-partenariat et le lien entre les quartiers sont deux critères essentiels pour créer une dynamique et un réseau solide.

4. Participation citoyenne

Les participants ont évoqué des points de vigilance sur les dispositifs de participation citoyenne :

- Quels sont les nouveaux dispositifs qui seront mis en place ?

Il y a une réelle volonté de les simplifier pour les rendre accessibles à tous et de les multiplier pour que tous les publics prennent part au débat. Ils seront inscrits dans le contrat démocratique et pourront évoluer en fonction des expérimentations.

- Il faut absolument un suivi et une restitution des réunions de concertations.

Des comptes rendus sont déjà rédigés mais des améliorations seront à prévoir pour leur diffusion.

- Quid de la transversalité ?

La feuille de route prévoit d'infuser la démocratie permanente dans tous les services.

ECHANGES AVEC LES HABITANTS

Le bruit généré par la rue Lucien Faure s'entend à Ginko. Y a-t-il des contrôles pour les voitures et les motos ? Les rues structurantes sont à 50 km/h et ensuite les petites rues passent à 30 km/h ce qui crée des bouchons.

Amine Smihi : La police nationale et la police municipale sont déployées pour faire des contrôles. Nous réfléchissons à des outils permettant de contrôler le niveau sonore ainsi qu'à la vidéoverbalisation. Le temps de la décision est long mais nous avons conscience de ce problème et travaillons dessus.

Maurice Le Van Vangh : Des unités de motards réalisent des contrôles notamment sur les allées de Boutaut et le boulevard Aliénor d'Aquitaine. Il s'agit de marquer notre présence et de mener des opérations nocturnes. Beaucoup d'automobilistes s'affranchissent des règles la nuit mais le règlement est strict : il ne faut pas mettre en danger les autres automobilistes ni les piétons. Concernant les contrôles lors des rodéos, il est interdit pour les agents de poursuivre les contrevenants si le risque est trop important.

La rue de la Faïencerie avec le Théâtre est surnommée la rue de l'enfer. Nous faisons face à des nuisances sonores, visuelles et olfactives. Les pompiers interviennent toutes les nuits. Les polices nationale et municipale sont inactives. Nous avons créé le collectif « Droit au sommeil faïencerie ». Jusqu'où va la

liberté d'entreprendre ? Une délocalisation du Théâtro est-elle envisagée ? Quelle est la position de la nouvelle municipalité ?

Pierre Hurmic : Il faut trouver une solution. Une réunion avec le propriétaire du Théâtro a déjà eu lieu et une réunion avec les représentants de riverains sera prévue en début d'année. Nous sommes mobilisés.

Amine Smihi : C'est un sujet que Vincent Maurin porte depuis longtemps. Les dispositifs du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de Bordeaux la nuit sont mobilisés. Il faut trouver des solutions pérennes. La réunion avec le propriétaire du Théâtro sera l'occasion de faire un état des lieux. Une autre réunion avec les associations de riverains est prévue pour aborder la problématique ensemble. Cette situation doit trouver une réponse satisfaisante pour les riverains et les professionnels.

La pratique sportive explose dans le quartier (ex : tennis). Quelle est la politique municipale pour y répondre ? Il y a même une concurrence sur les disponibilités des salles et gymnases. Quel est le devenir du stade Charles Martin ?

Vincent Maurin : Les installations sportives sont très demandées : stade Charles Martin et antennes Colette Besson. Nous travaillons sur l'ouverture de nouveaux créneaux pour permettre davantage de pratiques sportives. Les soucis de maintenance (éclairage notamment) sont pris en compte. Une réunion de travail avec Mathieu Hazouard, adjoint chargé des Sports, et les utilisateurs du stade Charles Martin est prévue. La création d'un nouveau gymnase est très attendue dans le quartier, elle est programmée dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement de la mandature.

A la cité Peyronneaud, il y a des poubelles partout. Quelles solutions sont proposées ?

Vincent Maurin : Il y a une interruption de la collecte en porte à porte depuis juin en raison de l'insécurité à la suite d'une menace d'un agent par un habitant et également en raison de la réglementation qui empêche la marche arrière dans les impasses. Le retour au porte à porte est en voie de règlement pour deux impasses. Pour les deux autres, nous recherchons une solution satisfaisante. Une solution structurante avec l'aménagement du fond des impasses doit être envisagée mais elle n'est pas budgétisée pour le moment.

Le lac est envahi de personnes sans domicile fixe. Il est jonché d'ordures et la situation s'aggrave de plus en plus. Il faut agir vite.

Vincent Maurin : Nous avons des rencontres régulières avec la Maire de Bruges, les services de Bordeaux Métropole et de l'action sociale. Il faut dégager des solutions mais ce n'est pas si simple. Nous travaillons à la création d'un établissement temporaire d'insertion pour proposer à ces publics un parcours adapté.

Amine Smihi : Harmonie Lecerf, Adjointe au maire chargée de l'accès aux droits et des solidarités, s'est saisie du sujet. La réalité est complexe sur ce secteur. Il y a une mixité des usages qui crée des conséquences dommageables. Un travail est en cours avec les partenaires. Il faut savoir que ce sujet relève d'une prérogative d'Etat. La Ville a tout de même pris ses responsabilités en adoptant des mesures d'urgence et en mettant ces publics à l'abri. Le budget est également mobilisé sur l'accompagnement social et de proximité. C'est long et complexe mais nous sommes mobilisés.

Vincent Maurin : Je salue la mobilisation des habitants, entrepreneurs et associations qui œuvrent en faveur de ces publics. La distribution d'aide alimentaire par les collectifs d'associations a débuté à Bacalan, au Grand-Parc et au Lac. Bordeaux Maritime est

un quartier avec un indice de grande pauvreté. Heureusement qu'il existe ces ressources ainsi que celles de la Ville.

CONCLUSION DE VINCENT MAURIN

Je vous remercie pour votre présence et vos contributions. Je vous donne rendez-vous aux prochaines réunions publiques de participation citoyenne dans le quartier :

- **Lundi 17 janvier à 18h30** : réunion d'information à la suite de la consultation sur le passage en stationnement réglementé dans le quartier Chartrons Nord (salle Gouffrand) > reportée
- **Mardi 18 janvier à 18h** : conseil de proximité Bacalan (salle Point du Jour – Pierre Tachou)
- **Mardi 1^{er} février à 18h** : conseil de proximité Chartrons Nord (US Chartrons)
- **Mardi 15 mars à 18h** : conseil de proximité Aubiers (lieu à définir)
- **Mardi 12 avril à 18h** : conseil de proximité Ginko (lieu à définir)
- **Mardi 10 mai à 18h** : conseil de proximité Bassins à flot (lieu à définir)

Nous travaillons à renforcer la démocratie permanente par la mise en place de collectifs de quartiers. L'ensemble de ces collectifs de quartier se réunira régulièrement dans un collectif Bordeaux Maritime. Les habitants qui auront un mandat donné par leurs pairs travailleront avec la mairie de quartier et les différents services sur la mise en œuvre d'un certain nombre de pistes pour régler nos problèmes du quotidien. On décidera ensemble de son nom : collectif, conseil, commission. Cette structure ne remplacera pas les conseils citoyens. Ce sera une structure inter-quartiers d'habitants qui aura la possibilité de construire des réponses.

Fin de séance